



ACTE n° 2024D18 2
DELIBERATION portant sur le programme d'investissement 2024 à Financer

Le quinze avril deux mille vingt-quatre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Denis MARTY, Maire.

Présents : MARTY Denis, SELAM Fatima, BENAZECH Roland, GOULESQUE Didier, RISSE Sylvie, PIETROPOLI Jean-Philippe, LEQUEUX Jean-Louis, FRAYSSINET Sylvie, ROUTHÉ Jean Paul, CORTESE Jean -Louis.

Absents excusés : Joelle DURAND, FAUGERES Karine, BLANC ANTES Danielle, VERDIER Jean-Pierre, DUCROS Alexandre.

Pouvoirs : Joelle DURAND donne pouvoir à Denis MARTY, FAUGERES Karine donne pouvoir à Didier GOULESQUE, BLANC ANTES Danielle donne pouvoir à Sylvie FRAYSSINET, VERDIER Jean-Pierre donne pouvoir à Roland BENAZECH.

Secrétaire de séance : BENAZECH Roland

Délibération

Considérant les projets présentés par M. le Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal

- ⇒ Approuve à l'unanimité les projets ci-dessous, à financer en TTC en section d'investissement,
 - ⇒ Approuve la décision de reporter les autres programmes, de poursuivre la recherche des financements et de modifier le budget 2024 ultérieurement en fonction de l'avancement des subventions obtenues pour les projets dans le cadre du label « Village d'Avenir,
 - ⇒ Autorise le Maire à solliciter toute demande de financements nécessaire et à signer tout document y afférent :
- ⇒ Vidéo surveillance Village

| | |
|---|-----------------|
| Montant total inscrit TTC à financer | 15 840 € |
| A - Montant Subventionnable HT | 13 200 € |
| B - Subvention ETAT à solliciter 50% | 6 600 € |
| C - Subvention Départementale à solliciter 20% | 2 640 € |
| AUTOFINANCEMENT 2024 (A – B - C + D) pour Equilibre section investissement | 6 600 € |
| D – TVA 2024 à financer | 2 640 € |

⇒ **Autres programmes à financer dans le cadre du Label « Village d'Avenir »**

- Maison de santé
- Aménagements places publiques : Foirail, place de la mairie renaturation,
- Voirie communale 2024, voirie Canitrot, ruelles piétonnes village
- Cour d'école
- Ecole rénovation
- Parking visiteurs

Fait et délibéré en Mairie de Monestiés, les jour, mois et an ci-dessus.



Monsieur le Maire
Denis MARTY

Envoyé en préfecture le 29/04/2024

Reçu en préfecture le 29/04/2024

Publié le 29/04/2024



ID : 081-218101707-20240415-2024D2182-DE